

LA FORCE DE LA PAIX



FORUM DE GAGNOA
26 janvier 2008

Avançons sur la route de la paix



CÔTE D'IVOIRE

EDITORIAL

LA NECESSITÉ D'ELECTIONS PROPRES

L'actualité récente en Afrique nous interpelle sur les élections ou plutôt sur leurs conséquences. Présentées comme le baromètre par lequel les populations vivant sous des régimes démocratiques placent à leur tête le dirigeant de leur choix, les élections peuvent produire le meilleur comme le pire. Devant nos écrans de télévision, abasourdis et comme projetés des années en arrière, nous assistons à des pratiques que nous croyions d'un autre âge au lendemain d'une consultation qui s'était apparemment bien déroulée, techniquement parlant.

Que s'est-il passé pour qu'un scrutin qui n'a pas enregistré d'anicroches révélées dans son organisation matérielle dérape au point de plonger une partie d'un pays dans ce qu'il ne serait pas exagéré de qualifier de barbarie.

Nous sommes donc interpellés ainsi que notre imagination politique. Il est important de rappeler un truisme: les élections ne sont que ce qu'en font les candidats. En d'autres termes, les lendemains électoraux dépendent de la maturité politique, du sens de la mesure et du dépassement de ceux qui recherchent les suffrages des populations et de la priorité qu'ils accordent à l'intérêt général plutôt qu'à leurs ambitions personnelles. Autant que l'organisation des élections, les garde-fous pré et post-électoraux sont importants dans un pays. Ils le sont davantage dans un pays comme la Côte d'Ivoire qui sort progressivement d'un long conflit et où la voie des urnes est présentée comme celle devant mener à la fin de la crise qui a éclaté il y a plus de cinq ans.

Dans le contexte ivoirien, il faut noter, pour s'en féliciter, de deux acquis. Le plus récent qui vient à l'esprit est la décision des membres du Cadre Permanent de Consertation de l'Accord Politique de Ouagadougou réaffirmant l'inclusivité de la prochaine élection présidentielle. Le second a trait au Code de Conduite soumis, il y a quelques mois, à l'examen pour signature aux partis politiques, par la Commission Electorale Indépendante.

La décision du CPC clôt définitivement le débat sur les candidatures à l'élection présidentielle qui fut un moment une pomme de discorde parmi les acteurs politiques ivoiriens et empoisonna même l'environnement dans lequel évoluait le processus de paix. Il faut espérer que cette question a atteint le point d'irréversibilité, qui permet de jauger des avancées vers la sortie de crise.

Quant au code de conduite, agréé par tous, il renforcerait l'éthique politique dans le pays et pourrait contribuer à épargner au pays des troubles post-électoraux. Au-delà de l'éthique, il représenterait également un pas à marquer

d'une pierre blanche dans le système démocratique.

Pour renforcer les mécanismes existants, d'autres précautions peuvent être suggérées à travers des consultations entre la classe politique ivoirienne et la communauté internationale pour que les périodes pré et post-électorales ne soient pas entachées de suspicion, de méfiance et d'arrière-pensées, sources de violences en amont comme en aval.

C'est d'ores et déjà qu'il faut définir les étapes du processus électoral potentiellement porteuses de conflits et leur trouver des mesures préventives prises sur une base consensuelle acceptables par tous et applicables à tous. C'est également maintenant qu'il faut établir les critères à l'aune desquels va se mesurer la validité des scrutins à venir. L'objectif étant de dégager les conditions propices à des élections propres, libérées des germes de la contestation.

Ce qui est proposé est évidemment à la portée des acteurs ivoiriens. Ils ont su montrer, en diverses occasions, qu'ils pouvaient se hisser à la hauteur des espoirs des populations et des attentes de leurs amis de la communauté internationale. Sur la base du message politique fort lancé par la réappropriation du processus de paix dans son ensemble, à travers l'Accord Politique de Ouagadougou, il est permis de penser qu'une fois encore la sauvegarde de l'intérêt général primera. C'est le prix à payer pour refaire de la Côte d'Ivoire ce havre de paix et cette terre d'espérance célébrée par l'Abidjanaise, l'hymne national ivoirien.

J'AI MON JUGEMENT J'EXISTE !



LES ÉLECTIONS IVOIRIENNES AU CENTRE DES ÉCHANGES DU RSSG AVEC LES PRINCIPAUX ACTEURS DU PROCESSUS DE PAIX



Rencontre du RSSG avec Laurent GBAGBO, Président de la République de Côte d'Ivoire © UN / ONUCI

Le financement du processus électoral et la certification des élections ont été au premier plan des sujets débattus en janvier par le Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies en Côte d'Ivoire, Y.J. Choi, avec les principaux acteurs du processus de paix ivoirien.

Le 23 janvier 2008, M. Choi, accompagné de son Adjoint, M. Abou Moussa, a rencontré le Facilitateur du dialogue inter-ivoirien, le Président Blaise Compaoré à Ouagadougou. Ils ont échangé sur les moyens d'accélérer le processus de paix en ce qui concerne la préparation des élections, le désarmement des ex-combattants et le démantèlement des milices.

M. Choi, qui s'est rendu à Ouagadougou de retour de New York où il a présenté, au Conseil de sécurité, le rapport du Secrétaire Général sur les opérations des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), a indiqué à l'issue de ses entretiens au Burkina Faso, que le Facilitateur continuait de jouer un rôle crucial dans la mise en œuvre de l'Accord politique de Ouagadougou (APO), signé par le Président Laurent

Gbagbo et le Premier ministre, Guillaume Soro, le 4 mars 2007. « Chaque fois que nous serons face à un obstacle, nous demanderons son intervention », a-t-il précisé.

Par ailleurs, dans le souci de faire avancer le processus de paix, le Représentant spécial a rencontré le Premier ministre, Guillaume Soro, le 28 janvier 2008. Ils se sont entretenus sur les conclusions de la deuxième réunion

du Comité permanent de contrôle tenue à Ouagadougou le 24 janvier 2008. S'adressant aux médias à l'issue de cette rencontre, M. Choi a de nouveau indiqué que l'ONUCI continuerait d'apporter son appui à la mise en œuvre de l'APO en contribuant au financement des différents programmes tels que le désarmement, la démobilisation et la réinsertion (DDR), l'organisation des élections et participerait à l'effort pour assurer la stabilité pendant la période électorale.

Le Représentant spécial a également rencontré, le 25 janvier 2008, le Maire du Plateau. Ce dernier a souligné à son interlocuteur le rôle crucial joué par l'ONUCI dans l'amélioration considérable de la situation que la Côte d'Ivoire a connue récemment.

«La Côte d'Ivoire peut respirer à nouveau parce que l'ONUCI est impliquée (dans la recherche de la paix), a déclaré M. Akossi Bendjo au cours de la visite. Il a en outre confié à M. Choi son désir d'établir une étroite coopération entre l'ONUCI et sa commune. A son tour, M. Choi a exprimé sa disponibilité pour apporter son appui à la Commune du Plateau, conformément au mandat qui est le sien d'être au service des Ivoiriens.

Rosamond Bakari



Rencontre du RSSG avec Guillaume Soro, Premier Ministre de Côte d'Ivoire © UN / ONUCI

LES JEUNES DE BONDOUKOU S'INSCRIVENT SUR LA ROUTE DE LA PAIX.



Le lancement de la caravane à Bondoukou s'est traduit par un défilé des élèves venus des établissements publics et privés. © UN / ONUCI

C'est au son de la fanfare du bataillon ghanéen de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), qu'un millier d'élèves mobilisés et solidaires, issus de dix établissements secondaires publics et privés de Bondoukou, ont défilé de la place de la Mairie au Lycée Moderne I où a eu lieu le 23 janvier, le lancement de la caravane scolaire de l'ONUCI dans les lycées et collèges du Zanzan, en présence des plus hautes autorités de la région.

Dans une ambiance chaleureuse et animée, la jeunesse scolaire de Bondoukou a pris plaisir à s'instruire sur le rôle et les activités de l'ONUCI ainsi que sur la manière de s'inscrire sur la route de la paix. Elle a également échangé avec les représentants des sections de la mission notamment la Force, la Police, les Droits de l'homme, la Protection de l'enfance, l'Assistance électorale et le bureau de l'Information en vue de mieux s'informer. Madame Margherita Amodeo, Directrice de l'Information publique et chef de la délégation, a transmis les condoléances de la mission aux familles des victimes suite à l'explosion d'une grenade le 1er janvier 2008 qui a tué sept adolescents et blessé sept autres. Elle les a instruits sur la notion de la culture de la paix et de la non violence, avant de les exhorter à faire de leurs établissements des havres de paix et d'espoir. Mme

Amodeo a salué la ville de Bondoukou pour son modèle de cohésion sociale et insisté pour qu'il soit une véritable marque déposée pour toute la région. Elle a terminé en invitant tous les habitants de Bondoukou à être partout et à tout moment, de dignes messagers de la paix et « à s'inscrire sans rancune ni rancœur sur cette belle et exaltante route de la paix... qui demeure le chemin le plus court pour le développement harmonieux de la Côte d'Ivoire ».

Le maire de la commune, Kouakou Dapa, a qualifié sa présence aux côtés de sa jeunesse, comme la traduction de son entier engagement en faveur de la paix. Il a remercié l'ONUCI pour ses efforts pour le retour de la paix en Côte d'Ivoire et l'a exhortée à soutenir davantage les ivoiriens pour l'organisation d'élections justes et transparentes. S'adressant aux jeunes, le maire leur a demandé de « tout pardonner et d'aller à la réconciliation sans réserve ».

Ayant tous répondu présents aux côtés de leurs élèves, les chefs d'établissement de Bondoukou, par la voix de leur représentant, le proviseur du Lycée moderne II, M. Deli Togbé Lucien, ont dit l'importance de cette cérémonie. Après le constat fait depuis quelques années dans le milieu scolaire, sujet à des soubresauts, Mr. Togbé a indiqué aux jeunes que l'ONUCI, à travers cette caravane, « veut dire d'arrêter la

violence et d'aller à l'école ». A tous, il a demandé d'être des leaders dans la recherche de la Paix.

Appuyant les propos du proviseur du lycée, le Directeur régional de l'enseignement national (DREN), M. Okei Okei a engagé et responsabilisé de manière solennelle, toute la communauté éducative du Zanzan à soutenir les actions de paix de l'ONUCI. Il a demandé aux personnels de l'éducation et à tous les élèves sensibilisés aux valeurs de Paix de les véhiculer autour d'eux, dans les familles et différentes communautés ethniques, culturelles et religieuses du Zanzan. Il a réaffirmé l'engagement, la disponibilité et la collaboration de la Direction régionale de l'éducation nationale du Zanzan à œuvrer aux côtés de l'ONUCI. Comme pour s'inscrire dans cette logique, la représentante des élèves, Mireille Ouattara, a indiqué qu'ils étaient tous heureux de dire leur empressement à suivre totalement « le bel et noble objectif de l'ONUCI à travers la caravane scolaire...qui est de faire d'eux, les artisans de la paix ». Elle a sollicité l'ONUCI pour la fourniture des ouvrages dans les bibliothèques et une dotation en outils informatiques.

Le Secrétaire général de la Préfecture du département de Bondoukou en clôturant les différentes interventions, a, par des conseils précieux, demandé aux jeunes de tourner définitivement le dos à la guerre et de regarder l'avenir avec confiance.

La cérémonie s'est achevée par un jeu concours crack qui a consacré la victoire des élèves du Lycée moderne II, qui ont fait montre d'une plus grande connaissance du rôle et mandat de l'ONUCI. Tout au long de la journée, les élèves ont produit des sketches et dit des poèmes pour dénoncer la violence et prôner la paix, l'amour, le pardon et la tolérance dans le cœur et dans l'esprit de tous.

Juliette Mandan Amantchi

LES ÉLÈVES DES LYCÉES ET COLLÈGES DE BOUAKÉ S'INITIENT À LA CULTURE DE LA PAIX



Des élèves des lycées et collèges ont été récompensés lors de la caravane scolaire de l'ONUCI à Bouaké © UN / ONUCI

L'hymne national chanté en chœur par les milliers d'élèves de quatre établissements scolaires de Bouaké notamment les Lycées Moderne I et II, le Collège moderne des jeunes filles, réunis au sein du Lycée Municipal Djibo Sounkalo, a marqué mercredi 30 janvier, le lancement de la Caravane scolaire de l'ONUCI dans la zone Centre.

Au cours de cette journée, un seul et même message a primé : la Paix dans l'esprit des jeunes et la culture de la non-violence dans leurs lycées respectifs. Mobilisés, les jeunes, par la voix de leur porte-parole, Touré Sounang Raymond, ont assuré vouloir partager cet idéal de Paix, ajoutant que « sans paix, point d'écoles, et sans écoles, point de développement ». Fort conscient du bien fondé de la paix, le Représentant des élèves a dit qu'ils appréciaient à sa juste valeur l'entreprise que l'ONUCI a initiée ce jour. Ils ont fait la promesse de s'efforcer à la cultiver et à la conserver, par l'amélioration de leurs relations avec ceux qui ont en charge leur éducation de même qu'avec leurs aînés et amis.

La Directrice de Division de l'Information publique, Madame Margherita Amodeo, Chef de la délégation de l'ONUCI, a saisi cette opportunité pour

exhorter une fois de plus les élèves à aller au-delà de leur capacité pour la paix. Elle les a assurés du grand intérêt que les Nations Unies consacraient à la jeunesse et à son avenir. Dans ce contexte, elle a cité les actions menées par l'ONUCI et les agences du système des Nations unies pour la tenue, la sécurisation et la correction des examens dans les zones Centre Nord et Ouest (CNO), des régions où l'éducation avait fait face à de nombreux obstacles. Elle a salué l'enthousiasme et la persévérance des élèves qui, au plus fort de la crise, n'ont cessé de croire aux bienfaits de l'éducation. Madame Amodeo a relevé le rôle crucial joué par les enseignants volontaires pendant ces années malheureuses pour leur redonner de l'espoir. « Tout cela traduit concrètement le fait que grâce à une très bonne éducation scolaire, vous serez à même de connaître vos droits et de les faire respecter. Vous deviendrez alors de bons citoyens pour votre pays » a-t-elle insisté.

Elle a, dans un cadre plus large, réaffirmé l'appui de l'ONUCI et de la communauté internationale dans la mise en œuvre du processus de paix.

Pour terminer, la Directrice de l'information publique a invité les enfants à s'aimer, à se tolérer et à promouvoir la

culture de la paix en s'inscrivant maintenant et définitivement sur la route de la paix.

A la suite du Chef de la délégation, le proviseur du Lycée Municipal, Koko N'Guessan, représentant le corps professoral a félicité les élèves pour leur mobilisation en faveur de la paix. Il a indiqué que la présence des lycéens et collégiens à cette manifestation traduisait leur volonté de préparer un avenir de paix. M. Aboudramane Ouattara, de la Direction Régionale de l'Éducation Nationale (DREN), a, de son côté, souhaité que cette journée soit pour les élèves une occasion de mieux appréhender et cultiver encore plus l'esprit de paix.

La deuxième partie de la cérémonie a consisté à des échanges avec les Représentants de la Force de l'ONUCI, des divisions du Désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR), des Droits de l'homme, de l'Assistance électorale, des unités de VIH/sida, de l'État de droit, de la Protection de l'enfance, des Affaires civiles et des Affaires politiques. Au cours de cette session, les questions des jeunes ont tourné autour des thèmes sur les abus et le respect des droits de l'enfant, des futures élections en Côte d'Ivoire qu'ils souhaiteraient « transparentes et justes », de la réintégration des ex-combattants...

Alliant l'instruction au divertissement, les lycéens et collégiens ont donné libre cours à leur imagination. Ainsi, le moment fort de cette journée a été incontestablement la partie des chants dans lesquels ils prônaient la paix, l'amour, le pardon, la réconciliation, dans des styles et des genres propres à leur inspiration, captivant et faisant hurler une foule en délire.

Les élèves se sont ensuite affrontés au cours du jeu concours Crack qui a vu le triomphe du Lycée Municipal Djibo Sounkalo.

LA VILLE DE GAGNOA S'OUVRE A L'ONUCI

Gagnoa, située à 285 km au nord-ouest d'Abidjan, a accueilli, samedi 26 janvier 2008, le forum itinérant de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI). Cette manifestation a permis de sceller les retrouvailles entre les populations de la ville d'origine du président Gbagbo et la mission onusienne, déployée dans le pays depuis avril 2004.

En effet, la Cité du Fromager s'était toujours montrée hostile à toute présence de l'ONUCI. La décrispation politique qui a suivi la cérémonie de la Flamme de la paix et la visite historique du Premier Ministre Guillaume Soro dans la localité, ainsi que les réunions préparatoires entre l'ONUCI, les autorités administratives locales, et les représentants des jeunes et des femmes, ont permis de surmonter les dernières réticences. C'est donc massivement que les habitants de la ville se sont déplacés pour échanger avec les représentants de l'ONUCI sur les activités de celle-ci, la paix et la réconciliation.

Premier à prendre la parole, Zan Diarrassouba, 6ème Adjoint au Maire, a souhaité la bienvenue à l'ONUCI et retracé l'évolution du conflit ivoirien jusqu'à l'accord de Ouagadougou avant d'appeler les populations de cette partie de la Côte d'Ivoire à se tourner résolument vers l'avenir. Pour lui, la présence de l'ONUCI à Gagnoa servira à jeter les bases de la reconstruction du pays.

Margherita Amodeo, la Directrice de la Division de l'Information publique de l'ONUCI, a, dans son allocution, exprimé sa « joie d'être un témoin privilégié des retrouvailles entre la mission onusienne et les populations de Gagnoa. » Après avoir regretté l'incompréhension qui a



Par ce geste, la population de Gagnoa scelle les retrouvailles avec la mission onusienne. © UN / ONUCI

longtemps éloigné l'ONUCI de la Cité du Fromager, elle a estimé que le Forum de Gagnoa devrait ouvrir une lueur d'espoir. Elle a ensuite énuméré les principes directeurs sur lesquels se fonde l'ONU depuis sa création, parmi lesquels la recherche de l'harmonie entre les peuples, avant d'encourager la population, notamment les jeunes, à promouvoir la paix. Enfin, Mme Amodeo a réaffirmé la disponibilité de la mission à soutenir les efforts des populations de la

région visant à consolider la cohésion sociale. Yacouba Doumbia, Secrétaire général de la Préfecture qui représentait le chef de l'exécutif régional a, de son côté, encouragé l'ONUCI à orienter son action dans l'amélioration du quotidien des populations : « aidez les femmes et les jeunes, en appuyant leurs activités économiques », a-t-il notamment lancé à l'endroit du personnel de la mission. Revenant sur l'absence de l'ONUCI depuis le début de la crise, il s'est voulu rassurant en estimant que les ressentiments envers la mission et son personnel n'étaient plus qu'un vieux souvenir. Qui plus est, il a informé la population que les autorités de la région avaient reçu des instructions leur demandant de trouver un bâtiment pouvant abriter les futurs bureaux de la mission. Ce qui devrait permettre à l'ONUCI de se rapprocher des habitants de Gagnoa afin de mieux les aider.

Autre temps fort de la cérémonie, la traditionnelle séance des questions/réponses qui a suivi la présentation faite par les principales sections de l'ONUCI sur leur travail. Le public a ainsi posé des questions sur plusieurs sujets dont le désarmement, les audiences foraines, et le racket auquel se livrent les forces de défense et de sécurité. Des questions auxquels le personnel civil et militaire a apporté des réponses qui ont permis de dissiper les malentendus, notamment sur le rôle de l'ONUCI en Côte d'Ivoire.

En prélude à cette rencontre avec les populations de Gagnoa, divers ateliers ont été organisés la veille avec la participation de représentants des jeunes, des femmes, des chefs traditionnels et des médias, avec des experts de l'ONUCI. Ce cadre d'échanges a permis aux divers groupes de réflexion de se pencher sur les moyens à mettre en oeuvre avec l'appui de l'ONUCI, pour consolider la réconciliation dans la région de Gagnoa.

La veille, le bataillon bangladais 1 (BANBATT1), installé à Zuénoula, a effectué à l'occasion de ce forum, une journée médicale à Gagnoa. Quelque 200 personnes ont bénéficié de consultations et de dons de médicaments. Il a en outre, assuré la sécurité du personnel et du matériel durant toute la manifestation.

Marie Mactar Niang



Rencontre des femmes en atelier avec les experts de l'ONUCI. © UN / ONUCI

LES FEMMES DE ZOU BÉNÉFICIENT DE DON OFFERT PAR LES AGENCES HUMANITAIRES



Les femmes du village de Zou rassemblées autour de leur nouvelle broyeuse de manioc et maïs offerte par le PAM. © UN / ONUCI

Pour les femmes du village Zou, situé à 60 km au sud ouest de Man, le jour qu'elles ont reçu une broyeuse de manioc /maïs offert par le PAM, et un pulvérisateur de produits chimiques, et des bidons par l'UNICEF était un jour mémorable.

La Présidente du groupement des femmes de Zou, Mme Ahoua Saba, a, au nom des mamans de Zou, adressé ses vifs remerciements aux organisations humanitaires qui «ont volé à leur secours », car dit elle, ce don vient effacer toutes les peines endurées jusque là par les femmes.

Une délégation conduite par le Coordonnateur par intérim des Agences humanitaires, Mr Youssouf Omar et composée des partenaires au développement, les agences du système de Nations Unies et les ONG internationale et locales intervenant dans la zone, est venue pour la cérémonie de remise de don offert par le PAM et l'UNICEF en décembre 2007.

Selon le chef du village, Mr Kouhon Alphonse, les femmes du canton de

Zarabahon composé d'autochtones, d'allogènes et allochtones, malgré leurs cœurs meurtris par les souffrances de cinq années de crise, sentent qu'elles existent à travers cette cérémonie et que des bonnes volontés sont à l'écoute de leurs doléances. Elles se sentent soulagées dans leurs rudes labeurs quotidiennes.

Pour sa part, Mr Youssouf Omar a, en tant que coordonnateur par intérim des humanitaires, et Représentant pays de l'UNICEF, salué les femmes pour leur détermination et les a exhortées à maintenir le dialogue pour rendre effective la cohésion sociale afin de rattraper le temps perdu avec l'appui des partenaires au développement.

Tout en rappelant le réconfort des partenaires à travers la vive intention de collaboration de la population, il a lancé un appel à la cessation des violences faites aux femmes, en s'adressant ainsi dans un langage ivoirien aux hommes participants à la cérémonie, «Garçon n'est pas celui qui violente les femmes, mais garçon est celui qui protège les femmes et les aide à s'épanouir ».

En prenant en compte leurs besoins, le coordonnateur a promis la réhabilitation de l'école, du centre de santé, l'équipement en kit et matériel de ces centres, (bancs, kit scolaires, kit santé, moustiquaires imprégnées, médicaments et l'équipement en offrant des bancs, kit scolaire, lit de santé etc..), il a fait un plaidoyer auprès du gouvernement pour le redéploiement des fonctionnaires médecins et enseignants titulaires et dans le cadre du programme de Prévention Démobilisation et Réinsertion des enfants associés au conflit, l'équipement de la brigade de Bangolo en deux motocyclettes,

Pour Abou Dieng, représentant pays du PAM, le don de la broyeuse offerte par le PAM fait suite à une demande des femmes lors de la visite des agences humanitaires et au cours de laquelle le PAM s'est engagé à prendre en compte ce besoin. Mr Dieng a initié le groupement des femmes à faire de cette broyeuse une source de revenus au service de toutes les femmes sans exclusion.

Marie Puchon

L'ONUCI APPORTE UN CONCOURS APPRÉCIABLE A LA CEI, ASSURE SON PRÉSIDENT



Le RSSG saluant M. Robert Beugré Mambé, Président de la CEI. © UN / ONUCI

Depuis la signature des Accords complémentaires de l'Accord Politique de Ouagadougou le 28 Novembre 2007, et la réunion du Cadre Permanent de Concertation du 24 Janvier dernier, le processus électoral est en passe d'amorcer un nouveau virage. Si les repères calendaires ont été donnés, il n'en reste pas moins que de vastes projets restent à parfaire pour permettre à ce processus de se réaliser. La Commission Electorale Indépendante entend donner plus de tonus et s'assurer de toutes les garanties nécessaires pour la tenue d'élections transparentes et ouvertes à tous. Eclairage par son Président, M. Robert Beugré Mambé (R.B.M), dans un entretien avec la Rédaction.

La Rédaction : Quel était l'objet de votre dernière rencontre avec le Facilitateur ?

R. B. M : Je vous remercie. L'objet de la rencontre avec son Excellence M. Blaise Compaoré, Président du Faso et Facilitateur dans la crise Ivoirienne, consistait d'abord à lui faire le point de l'évolution du processus, et ensuite partager avec lui certains de nos soucis et certaines de nos espérances. Sur chacun des points, il nous a écoutés attentivement, et chaque fois que de besoin, il nous a donné des conseils, son point de vue. Il nous a encouragés, il s'est engagé à nous soutenir afin que la Côte d'Ivoire retrouve la paix.

Mais je dois avouer qu'il a insisté sur un

point particulier, celui de nous exhorter à faire en sorte que les élections que nous allons organiser en Côte d'Ivoire pour sortir de la crise, soient des élections transparentes. C'est le fondement même de l'entretien que nous avons eu avec lui, des élections transparentes. C'est une préoccupation que nous partageons entièrement et d'ailleurs, nous avons saisi l'opportunité pour partager avec lui des perspectives que nous entrevoyons pour identifier et contrecarrer les fraudes électorales et permettre une certification dans d'excellentes conditions de tout ce qui sera fait pour sortir la Côte d'Ivoire de la crise par des élections.

La Rédaction : La dernière réunion du Cadre Permanent de Concertation (CPC) a posé un certain nombre de recommandations pour accélérer le processus électoral. Comment la CEI entend rimer le calendrier politique fixé par les différents Accords et les préalables techniques ?

R. B. M : La CEI va travailler en agissant sur deux leviers. Le premier levier, ce sont les actions qui lui sont propres. Pour ces actions qui lui sont propres, elle les réalise déjà. Elle va continuer de les réaliser et va les renforcer selon les moyens que nous aurons à notre disposition pour faire avancer ce qui concerne le levier des activités propres. Il y a un second levier, c'est celui des activités qui ne dépendent pas de nous, qui ne sont pas dans le contingent de nos responsabilités et qui sont réalisées par d'autres

partenaires. Sur ce levier là, nous nous sommes engagés dans la voie de l'approche renouvelée pour sensibiliser et aider à faire bouger les lignes. Et quand on met ensemble ces deux éléments, cela nous permet d'entrevoir un calendrier électoral dont les points de commencement, les points fixes et les points de finalité, exigent des préalables à réaliser. Ces préalables sont entrain d'être réalisés et nous espérons que tous les préalables seront levés, pour que nous puissions dérouler normalement le processus électoral et donner une date qui est dans la zone de celle que les Accords ont indiqué.

La Rédaction : Vous avez annoncé récemment que le fond de financement des élections est disponible (36.5 milliards de CFA). Une convention vient d'être signée dans ce sens. Peut-on dire qu'au niveau finance, tout est bouclé ? A combien s'évalue le budget des élections ?

R. B. M : Il y a des nuances à observer. Le montant total des élections, du budget des élections, s'élève à trente six milliards et demi de francs CFA. C'est ça le montant global. Ce montant a été inscrit sur le budget de l'Etat. Il y a l'inscription, ensuite, il y a le déblocage. C'est inscrit, certes, maintenant il faut réussir à débloquent.

Pour le déblocage, il y deux sources : l'Etat de Côte d'Ivoire et les bailleurs de fonds.

S'agissant de l'Etat de Côte d'Ivoire, il s'est engagé en l'état actuel des choses à mettre à la disposition de la Commission Electorale Indépendante quinze milliards, à peu près, quinze milliards.

Pour les bailleurs de fonds, il s'agit de négocier auprès d'eux qu'ils mettent en place, en aidant à la Côte d'Ivoire de sortir de la crise par des élections, qu'ils mettent donc en place la différence. C'est-à-dire 36 milliards, dont on ôte quinze milliards. Ça fait vingt et un milliards et demi qu'il faut trouver. Dans les 21.5 milliards qu'il faut trouver, il y a deux bailleurs de fonds qui s'annoncent, et qui nous permettront d'avoir environ 10 milliards et demi. Donc il restera un gap à trouver de 11 milliards.

Donc nous lançons un appel aux amis de la Côte d'Ivoire, aux bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux, afin qu'ils viennent en aide à la Côte d'Ivoire à sortir de la crise par des élections. Parce que, une Côte d'Ivoire apaisée, une Côte d'Ivoire en activité, une Côte dynamique est prospère est une chance pour les Ivoiriens d'abord et la sous-région ensuite et un indicateur d'apaisement dans le concert des Nations africaines.

La Rédaction : Depuis les accords de Ouagadougou, beaucoup ne pensent qu'à l'élection présidentielle. Pourriez-vous faire un éclairage sur les autres scrutins prévus. Quelles en sont les échéances ?

R. B. M : La Commission Electorale Indépendante que nous avons l'honneur de diriger a pour mission d'organiser les élections générales, c'est-à dire les présidentielles et les législatives. Donc après le second tour du scrutin présidentiel, nous allons organiser les législatives, et du point de vue des textes en vigueur, nous avons 45 jours après le deuxième tour de l'élection présidentielle pour organiser les élections législatives. C'est ce que nous allons faire.

La Rédaction : Peut-on avoir une idée précise des prochaines étapes du processus électoral et leurs délais ?

R. B. M : Les prochaines étapes sont les suivantes : la mise en place complète de toutes nos représentations à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Cela se fera dans le courant de ce mois de Février. Ensuite, il y a les rencontres avec les partenaires majeurs, leaders d'opinion. Cela se fera dans ce mois de Février. Ensuite nous avons une rencontre avec les partis politiques pour signer le Code de bonne conduite qui a déjà été adopté en 2007 lors d'un séminaire que nous avons eu avec ces partis politiques. Cela se fait dans le courant du mois de Février ou début mars.

Le point focal que nous visons c'est le début de l'enrôlement des électeurs. Pour réaliser ce point focal, il y a nécessité de trouver réponse à certains préalables techniques, notamment, la signature de la convention avec la SAGEM, le cahier des chargé à faire respecter par la SAGEM, le financement de la SAGEM, pour que les instruments de base soient mis à la disposition de tout le processus. Donc, notre lutte, notre bataille actuelle c'est de faire en sorte que ces éléments qui sont indispensables avant toute chose, avant l'inscription électorale, ces instruments soient opéra-

tionnels. C'est un peu la bataille que nous sommes entrain de mener.

Et en ce qui concerne les autres échéances, il reste entendu qu'une bonne campagne d'inscription et d'enrôlement des électeurs, est toujours précédée par une campagne de sensibilisation. Il y aura donc la sensibilisation de tous les acteurs électoraux. Mais surtout, il y aura un certain nombre de séminaires et de rencontres avec les partenaires politiques pour sensibiliser, pour éduquer et pour former.

Ces trois éléments: sensibilisation, éducation et formation sont les bases d'élections apaisées. Parce qu'un électeur qui n'a pas la connaissance de tous ses droits et ses devoirs, un parti politique qui ne maîtrise pas tous les ingrédients de la vie ou du processus électoral ne peut pas être un partenaire apaisé. Donc, il faut leur donner les instruments et qu'ils soient vraiment des partenaires qui voient dans le même sens, dans le sens de l'apaisement.

La Rédaction : Sur ce point précis, Monsieur le Président, tout cet arsenal de préalables ne concourt-il pas à entrevoir une possibilité de report des délais bien au-delà de ce qui est prévisible ?

R. B. M : Ecoutez, j'ai l'habitude de dire que nous, on serait heureux de les faire au mois de Juin, ces élections. On serait heureux de les faire. C'est pourquoi tout ce que nous pouvons faire pour rendre le processus dynamique avec le soutien et le concours du Gouvernement, nous le faisons. Mais va arriver, il peut arriver, que pour des raisons de détails techniques, qui n'ont rien à voir avec une volonté politique, nous soyons amenés à négocier un glissement de date légèrement au-delà de Juin. Mais pour l'instant, la question ne se pose pas. Puisque nous sommes entrain de lutter pour faire bouger les lignes. Quand les lignes vont commencer à bouger, nous allons proposer au Gouvernement la date précise des élections

La Rédaction : Quels sont les grands défis actuels du processus électoral ?

R. B. M : Ils sont de différents ordres. Le premier défi c'est le défi de l'assurance à donner à tous les partenaires politiques. Il faut abattre les murs de méfiance, les hésitations. Il faut donner des signes d'assurance à tout le monde pour dire que nous sommes déterminés. Ça c'est le premier grand défi. Souvent les positions ne dépendent pas de nous, chacun

a son opinion sur l'évolution du système, parce que nous sommes en politique. C'est à nous de montrer que nous sommes de bonne volonté.

Le deuxième défi c'est le défi du financement du processus électoral. L'Etat fait de gros efforts, il faut l'en féliciter, les bailleurs de fonds ont commencé à bouger, il faut les en féliciter, mais il reste encore un gap à combler.

Donc il faut les appeler à prendre part au processus, en montrant les nombreux avantages qui sont connexes à leur présence à nos côtés pour financer le processus selon des normes de gestion transparente et acceptées de tous, puisque nous passons par le PNUD qui est rompu à la connaissance des procédures de décaissement.

L'autre défi que nous devons réaliser, c'est le défi d'adhésion populaire aux impératifs d'élections apaisées et équitables. Cela exigera de nous de nombreuses campagnes de sensibilisation et de formation, et cela va exiger de nous une capacité de communication qui donne la chance au processus de se dérouler dans les meilleures conditions. Voici quelques défis que je viens de relever, mais il y en a d'autres mais qui sont sous-jacents à ceux que je viens d'indiquer.

La Rédaction : Quelles sont les attentes de la CEI vis-à-vis de l'ONUCI ?

R. B. M : Déjà je saisis l'opportunité de votre présence pour dire publiquement que l'ONUCI porte à la CEI un concours appréciable et en tout lieu et à tout moment. D'abord par des échanges documentaires, ensuite par des échanges d'expériences, ensuite encore par la mise à disposition de moyens de locomotion, parce que l'ONUCI vient pallier certains de nos points faibles en matière de motricité ; enfin par l'esprit de collaboration. C'est un bel esprit qui nous permet de tirer profit de tout ce qu'ils ont comme arsenal d'expérience et documents ou d'analyse perspective. L'analyse perspective est la chose la plus fondamentale, parce que ça nous permet d'entrevoir ce qui n'existait pas encore. Par conséquent, avec l'ONUCI quand on fait les projections on voit à peu près dans quel sens on va aller, et cela est une grande chance que nous avons. Je voudrais les en féliciter et les encourager.

*Propos recueillis par
Charles Musabyimana*

LES AUDIENCES FORAINES : L'INTERVIEW AVEC LA DIRECTRICE DU PROJET

Les audiences foraines se poursuivent sur le territoire de la Côte d'Ivoire. Depuis le lancement le 25 Septembre 2007 d'une quatrième génération des opérations, beaucoup de progrès ont été réalisés. Il y a quelque temps, certaines équipes techniques chargées de piloter les opérations, commencent à boucler les 3 mois prévus par l'Accord Politique de Ouagadougou en son point 1.1.2.

Pour plus d'éclairage sur cette opération qui constitue une porte d'entrée du processus d'identification électorale, la Directrice du Projet Audiences Foraines au Ministère de la Justice, Mme NAHOUNOU Perrine Diadé, nous fait le point dans une interview dont nous publions quelques extraits.

Peut-on faire le bilan à mi-parcours de l'opération Audience Foraine ?

NAHOUNOU perrine Diadé : Merci Monsieur. Pour commencer, je voudrais vous dire que les 111 équipes n'ont pas été déployées au même moment sur le terrain. Nous avons commencé avec une première vague de 25 équipes le 3 Octobre 2007. Puis la deuxième vague a été déployée le 13 Décembre 2007 et elle était composée de 30 équipes. Par la suite, le 18 Décembre 2007, nous avons déployé 10 autres équipes et la 4e vague qui est composée de 46 équipes a été déployée le 20 Décembre 2007 pour faire le total de 111 équipes.

Au jour d'aujourd'hui, à mi-parcours, je peux vous dire que le bilan est positif. Dans la mesure où les équipes sont vraiment sur le terrain et dans la mesure où on ne nous signale pas de difficultés particulières par rapport à la sécurité surtout de nos équipes. Donc les opérations se déroulent très bien et je peux dire que le bilan est satisfaisant.

Quels ont été les difficultés majeures rencontrées durant cette opération ou tout simplement, les défis que vous avez surmontés pour arriver aux résultats actuels ?

NPD: En tout cas au début, les difficultés

ont été multiples et ont été de tous ordres. Lorsque nous avons déployé nos 25 premières équipes nous étions dans la situation où l'administration territoriale n'était pas déployée sur le terrain. Alors que dans notre mode



NAHOUNOU Perrine Diadé, Directrice du Projet Audiences Foraines...

opératoire, c'était les Sous-préfets qui devaient déterminer les sites avec nos magistrats sur le terrain. Mais malheureusement à l'époque, tous les sous-préfets n'étaient pas déployés sur le terrain et ça nous a posé d'énormes difficultés. A telle enseigne que tous nos magistrats se sont repliés dans les communes où les maires étaient présents. A cette époque aussi nous avons eu des difficultés par rapport même à la logistique, par rapport au transport de nos équipes, parce que nous avons décidé d'acheter des véhicules contraire ment à l'opération pilote où nous avions eu des véhicules. Mais à l'époque aussi, les contraintes budgétaires de l'Etat ne nous ont pas permis d'acheter les véhicules au moment voulu. Là aussi, c'était un peu compliqué, parce que c'est vrai, les esprits n'étaient pas aussi apaisés qu'

aujourd'hui. Donc toutes les difficultés mises l'une dans l'autre ont fait que nous avons eu trop de problèmes au départ. Aujourd'hui où toutes ces questions sont réglées, nous avons pu avoir les véhicules, l'administration a été déployée sur le terrain, l'administration territoriale en tout cas les Préfets et les Sous-préfets sont maintenant à leurs postes, la sécurité a été confiée au CCI [Centre de Commandement Intégré, ndlr]. Toutes ces difficultés ont été aplanies. Nous avons aussi des problèmes par rapport à l'approvisionnement de nos équipes en matériels sur le terrain. Ça aussi avec l'aide de l'ONUCI nous avons pu vraiment régler ces problèmes aujourd'hui et tout marche comme sur des roulettes aujourd'hui.

Quelles étaient vos attentes à la fin de l'opération, en termes de résultats statistiques (estimation préalable du nombre de requérants pour l'opération) ?

NPD: Vous savez le problème de chiffres est un problème compliqué. A un moment donné, il a failli avoir une bataille des chiffres, où les uns estimaient que le nombre des 3 millions cinq cent que nous avions dits n'était pas conforme à la réalité, et pensaient qu'il s'agissait de 300 mille personnes. Bon, nous les 3 millions cinq cent mille que nous avions estimés concernaient aussi les enfants de trois mois, parce que à partir de trois mois, lorsque vous n'avez pas été déclaré jusqu'à trois mois, vous êtes obligés d'aller devant un tribunal. Donc le chiffre qu'on avait nous c'était les chiffres de trois mois jusqu'à x années. Donc c'est ce qui faisait trois millions cinq cent mille personnes. Nous on n'a plus voulu demeurer dans cette bataille des chiffres et on a dit bon on fait les audiences et puis à la fin on verra.

Quels ont été les critères pour le choix des sites ?

NPD: Le but c'était de rapprocher au maximum la justice du justiciable. C'est tout, parce que quand on a regardé, on a vu que les gens ne venaient pas se faire déclarer ou bien n'allaient pas se

faire délivrer les jugements supplétifs parce que les endroits où les tribunaux se trouvent loin des populations.

C'est ce qui a fait qu'on a décidé de multiplier les sites pour que la justice soit à la portée plus près de la population. Donc au départ on avait créé 208 juridictions et à la pratique on s'est rendu compte que c'était difficile à gérer. On s'est limité à 63 juridictions qui correspondent au nombre de départements qu'on a en Côte d'Ivoire et à l'intérieur de ses départements, on a ciblé des sous-préfectures.

De toutes les façons, ce sont des équipes itinérantes donc quand une équipe est dans un département, elle sillonne. Nos équipes sont dans toutes les sous-préfectures et dans tout le ressort des sous-préfectures, voilà, le but c'est de vraiment faire en sorte que les tribunaux soient le plus proche possible des populations pour qu'elles n'aient pas de longues distances à faire ou qu'elles ne prennent pas prétexte de distance, des dépenses pour ne pas se prêter à cette opération.

Les 111 équipes aujourd'hui déployées couvrent-elles la totalité des collectivités locales de la Côte d'Ivoire (Communes et Sous-préfectures) ? Que prévoyez-vous s'il y a des hameaux ou d'autres endroits qui ne seront pas desservis au cours de cette opération ... ?

NPD: Oui toutes les sous-préfectures. De toute façon nos équipes sont réparties sur toute l'étendue du territoire national. C'est vrai qu'on ne peut pas aller dans tous les hameaux mais en tout cas nos équipes vont vraiment très loin dans le territoire... L'accord d'Ouagadougou a fixé la durée des audiences à 3 mois. Nous on fait avec les 3 mois, et à la fin des 3 mois nous on va faire un rapport pour aviser les personnes habilitées à soit proroger le délai, soit ne pas le proroger.

De toute façon, nos équipes qui ont terminé nous font des rapports pour nous dire vraiment qu'ils n'ont pas pu prendre en compte tout le monde compte tenu du temps qui leur était imparti. Au niveau du Ministère de la Justice nous ne pouvons pas décider tout seul de proroger le délai. Nous,



Déroulement des audiences foraines à Korhogo en présence de la population et de la vigilance des magistrats. © UN / ONUCI

nous en tenons au délai de l'accord de Ouaga qui a dit 3 mois à la fin de l'opération nous on va rendre compte.

Que deviennent les Jugements Supplétifs délivrés durant les premières Générations d'audiences foraines ? Les requérants pourront-ils s'inscrire sur la liste électorale avec ces documents ?

NPD: Elles sont prises en compte. Parce que ces personnes ne viennent plus se présenter devant les tribunaux puisqu'elles pourront être prises en compte. Elles pourront être enregistrées sur la liste électorale. Oui puisqu'elles ont leur jugement supplétif. C'est la même opération qui continue.

La mention « se disant Ivoirien » ne risque-t-elle pas d'être sujette à interprétation pour la détermination de la Nationalité au stade crucial de l'Identification des électeurs ?

Mme NAHOUNOU: De toute façon, nous, on n'a pas de problème par rapport à ça parce que nous magistrats, ce que nous on constate, c'est la naissance. Ce n'est pas la nationalité. Au stade de la procédure où nous on se trouve là, le débat ne porte pas sur la nationalité de l'individu.

Le débat porte sur la naissance de l'individu. C'est tout. Après maintenant

quand les gens vont se trouver devant les instances où il sera question de prouver leur nationalité, ils se feront délivrer un certificat de nationalité avec les pièces justificatives, les pièces que la loi demande de produire pour se faire établir un certificat nationalité.

A ce jour, combien de Juridictions ou d'équipes techniques ont clôturé l'opération en ce qui les concerne ?

NPD: C'est ce que je viens de compter. Il y en a 5. Il ya Daoukro, il y a Adzopé, il ya Bondoukou, il ya Divo, et puis il y a une équipe de Bouake. Les équipes de la première vague sont entrain de terminer.

Parlons des statistiques.

NPD: Bon, je vais vous donner le point des statistiques qu'on vient de nous communiquer. Nous avons à ce jour, 228.039 requêtes déposées, nous avons 11.753 requêtes qui ont été rejetées et nous avons 216.326 requêtes qui ont été accordées. Mais ça ne prend pas en compte les anciennes générations.

Cliquez sur

www.onuci.org

**pour écouter ONUCI-FM
et regarder les vidéos
de l'ONUCI**

VINGT POLICIERS DE L'ONUCI HONORÉS DE LA MÉDAILLE DES NATIONS UNIES



Remise de médailles aux policiers et gendarmes de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire.
© UN / ONUCI

Trois mois après leur arrivée dans la mission, 20 policiers et gendarmes de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) ont reçu le 18 janvier 2008, au quartier général de la mission à Abidjan, la médaille des Nations Unies au service de la Paix.

Par la voix de leur porte-parole, Omar

Youssef, les policiers issus de sept pays : Cameroun, de Djibouti, de la France, de la Jordanie, du Sénégal, du Togo et de l'Uruguay ont signifié leur reconnaissance aux hautes autorités de l'ONUCI et de leurs pays respectifs.

Indiquant que leur présence en Côte d'Ivoire était la matérialisation de cet élan

de solidarité de leurs nations envers ce pays frère, Youssef a renouvelé leur engagement à demeurer des ambassadeurs de la paix et à poursuivre avec abnégation l'accomplissement de leur mission.

Le Chef par intérim de la police de l'ONU (UNPOL) en Côte d'Ivoire, le Colonel Pierre André Campiche, a loué le dévouement des policiers onusiens, qui s'attachent au quotidien à la mise en œuvre du mandat des Nations Unies.

Le colonel Campiche a rappelé aux récipiendaires que cette décoration représentait plus qu'une simple récompense car elle souligne à la fois leur comportement exemplaire et leur abnégation mais surtout leur profond engagement vers un monde plus juste et humain.

La Police des Nations Unies déployée en Côte d'Ivoire compte actuellement 380 membres issus de 25 pays, sur 450 autorisés par le Conseil de sécurité, ainsi que 750 éléments des forces de police en unité constituée (FPUS).

1.050 CASQUES BLEUS JORDANIENS DÉCORÉS DE LA MÉDAILLE DES NATIONS UNIES AU SERVICE DE LA PAIX

Le Général de brigade El Hadji Mouhamadou Kandji, adjoint au commandant de la force de l'ONUCI, a présidé le 8 janvier 2008 à Abidjan, une cérémonie solennelle de remise de médailles à 1.050 militaires jordaniens et à 17 officiers d'état-major et observateurs militaires de différentes nationalités de la Force.

Dans son allocution, le Général Kandji a indiqué que la cérémonie était « l'occasion de saluer la constance du travail remarquable du contingent jordanien au sein de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) ». Il a ajouté que « dans la phase cruciale que traverse le processus de paix, la Force de l'ONUCI se doit de redoubler de vigilance pour être toujours prête à remplir ses missions de soutien ». Dans ce contexte, il s'est dit

« convaincu qu'au sein de la Force, qui se redéploie actuellement sur l'ensemble du territoire, le bataillon et l'unité de Forces spéciales jordaniens ont toutes les capacités et les compétences opérationnelles requises pour répondre efficacement aux missions qui leur sont dévolues dans et autour d'Abidjan. »

Pour sa part, le Colonel Mohammad Sleem Mahasneh, commandant du 3e bataillon, a rappelé que les forces armées jordaniennes étaient engagées dans les opérations de maintien de la paix depuis 1989, et que 50.213 de ses membres ont, à ce jour, porté le béret bleu dans différentes missions de l'ONU à travers le monde. La Jordanie se place aujourd'hui au quatrième rang mondial des pays contributeurs de troupes.

Trois bataillons d'infanterie et trois compagnies de forces spéciales jordaniens se sont relayés à Abidjan depuis le début de l'ONUCI. Outre l'exécution des missions qui leur sont assignées, le contingent s'est fait remarquer par des actions humanitaires généreuses au profit des populations, sous forme de soins médicaux et médicaments gratuits, et de dons de denrées alimentaires et de fournitures scolaires aux enfants.

Plusieurs autorités civiles et militaires ont assisté à cette cérémonie, notamment le colonel François David, commandant le 43ème BIMA, et une forte délégation d'officiers de l'état-major de l'ONUCI.